Bulletin municipal de
47
MOIRAX
Décembre 2023
Trimestriel n°87

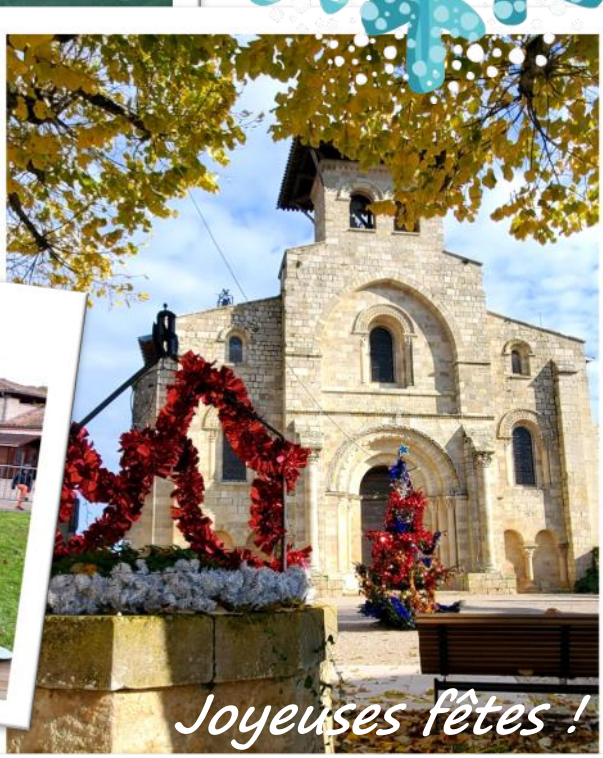
Joyeuses fêtes !

La journée de l'arbre s'invite à l'école

City park, saison lancée

De nouvelles fenêtres et persiennes

De nouveaux PAV pour l'acte 2 de la révolution des poubelles

Inaugurations

Voie verte et city park : des nouveaux équipements pour mieux vivre

p 5

Journée de l'arbre

Une opération initiée par l'AGGLO

p 8

Dossier du trimestre

Révolution des poubelles mode d'emploi

p 10 et p 11

Au sommaire

Page 2 Le mot du Maire et l'Etat civil
Page 3 à 9 La municipalité dans l'action
Page 10 à 11 Dossier du trimestre
Page 12 Chroniques clunisiennes
Page 13 La municipalité dans l'action
Page 14 à 15 Tranches de vie
Page 16 à 17 La vie des Associations
Page 18 Infos diverses
Page 19 La parole aux élus
Page 20 Agenda Hiver 2023 2024

Pour nous contacter
mairie@moirax.fr

Mairie

Téléphone mairie : 05.53.87.03.69

Les horaires

Lundi : 9 h 30 à 12 h 30 et 14 h à 19 h
Mardi : 9 h 30 à 12 h 30 et 17 h à 19 h
Mercredi : 9 h 30 à 12 h 30 et 17 h à 19 h
Jeudi : 9 h 30 à 12 h 30 et 17 h à 19 h
Vendredi : 9 h 30 à 12 h 30 et 14 h à 19 h

Agence postale

Idem Mairie sauf fermeture le mercredi après-midi

Le mot du Maire

Chères Moiracaises, chers Moiracais

L'année 2023 a permis de réaliser des équipements importants sur la commune, voie verte du bourg au Passage d'Agen, city Park et jeux pour enfants, remplacement des fenêtres et des contrevents de l'étage du prieuré, dans des conditions optimum de financement.

L'année 2024 sera une année de pause des réalisations, à l'exception de la construction de cinq logements par Domofrance rue Curet, et sera axée sur la réflexion et la préparation de nouveaux projets :

-l'aménagement de la traversée du bourg avec le bureau d'étude Atelier BJN Tournier / ECR environnement et le concours du CAUE et de l'atelier 47 du Département.
-le lotissement du terrain communal de 1,2 hectare au lieu dit Francoeur
-la faisabilité de l'installation d'une boulangerie au bourg suite à une demande par un artisan boulanger.

D'autre part, l'agglomération d'Agen a lancé la révision du schéma de cohérence territoriale (SCOT) et du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI), ces deux documents d'urbanisme organisent l'aménagement du territoire pour les années futures et notamment les différents zonages permettant les constructions dans nos communes.
Des contraintes fortes liées à la loi Climat et Résilience et au schéma régional d'aménagement et de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) arrêté par la Région Nouvelle Aquitaine, imposent une réduction de 50% de la consommation des terres agricoles, naturelles et forestières d'ici 2030.

Nous vous tiendrons informés de ces réflexions et de ces études, tout comme de la mise en place du règlement du Site Patrimonial Remarquable dont le périmètre a été retenu à la suite de l'enquête publique.

Nous vous invitons le vendredi 19 Janvier à 19 heures à la salle des fêtes aux vœux du Maire et de la Municipalité. Nous vous espérons nombreux à ce moment de convivialité, pour échanger amicalement et partager nos projets.

Je remercie tous ceux qui tout au long de l'année font vivre notre commune, et ceux qui participent aux actions de solidarité, et plus particulièrement aux époux Michot qui ont accueilli généreusement successivement deux familles ukrainiennes.

Au nom de la municipalité, je souhaite à vous tous de bonnes fêtes, et mes meilleurs vœux de santé et bonheur pour 2024 à partager avec vos familles et vos proches, espérant que les valeurs d'humanisme et de solidarité y contribueront.

Bien à vous tous

Henri Tandonnet
Maire de Moirax

État civil : 15 septembre au 15 décembre

Naissances

Gabriel GARCIA le 24 octobre 2023
Léonie, Anna, Margot DUMENS le 6 novembre 2023
Manon GENESTINE le 12 décembre 2023

Mariage

Cyrille Dominique BOZELLE ET Marie BALAN LE 14 octobre 2023

Décès

Pierre Gérard BRAAK né le 25 janvier 1949 décédé le 12 décembre 2023

Municipalité dans l'action

Compte-rendu du conseil municipal du 18 juillet 2023

Si vous souhaitez plus de détails sur les délibérations, rendez vous sur le site www.moirax.com

1. Décisions du Maire du 2nd trimestre - Monsieur le Maire rend compte des décisions qu'il a prises au cours du trimestre écoulé.

2. Finances locales – Choix du prêt-relais subventions - FCTVA - Le financement des travaux engagés de la voie verte, du city park et du remplacement des fenêtres et volets du Prieuré a été prévu au Budget Prévisionnel (BP), et à la faveur d'un très bon niveau de subvention. Toutefois, la trésorerie de la commune n'est pas suffisante pour régler en totalité ces dépenses avant la perception du solde des subventions et du versement du FCTVA. Comme prévu au BP, un prêt-relais s'avère nécessaire.
L'offre de prêt de 200 000 € reçue de la caisse d'épargne Aquitaine Poitou Charente a un taux fixe de 4.58 % l'an, assortie de frais de dossier d'un montant de 250 euros. Vote pour la réalisation de cet emprunt-relais : 13 voix pour et 2 abstentions.

3. Finances locales / Décision modificative n°1 - Vote d'une décision modificative au BP 2023 pour intégrer le prêt-relais contracté décrit plus haut de soit 200 000 € et prévoir les frais relatifs à ce prêt-relais (intérêts), soit 4580 €. Voté à l'unanimité.

4. Finances locales / Participation de la commune et de l'Agglomération d'Agen pour la création de 5 logements locatifs par DOMOFRANCE - Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'approuver la demande de financement de DOMOFRANCE pour l'acquisition et l'amélioration des logements de l'immeuble de la rue Curet (3 logements foyers à l'étage, 2 logements au RdC).
Apport à parts égales de la commune et de l'Agglomération d'Agen, soit 3 fois 2 000 € pour l'étage et 2 fois 2 000 € pour le rez-de-chaussée. **La participation de la commune est apportée par la mise à disposition de l'immeuble via un bail emphytéotique.**

5. Ressources humaines – Création d'un emploi permanent d'adjoint d'animation à temps complet – Centre de loisirs / école - Il convient de créer cet emploi à compter de la rentrée scolaire de septembre 2023. Cette mission d'animation du centre de loisirs sera également complétée par l'animation de l'accueil périscolaire et l'aide à la cantinière.
Vote à l'unanimité pour la création de cet emploi permanent à temps complet.

6. Affaires scolaires, périscolaires et extrascolaires – Révision des tarifs de la cantine, de l'accueil périscolaire et du centre de loisirs - Vote pour augmenter la grille tarifaire, découpée en sept tranches de quotient familial. - Ajouter 3 % sur l'ensemble : 12 voix pour , 1 contre et 2 abstentions.
Vote pour augmenter de 3 % le tarif du repas adultes (6.14€), et le tarif de l'accueil périscolaire : à l'unanimité.
Vote pour augmenter de 3 % la grille tarifaire du Centre de Loisirs.

7. Affaires extrascolaires – approbation du nouveau règlement du CdL - Le règlement est révisé pour autoriser l'inscription d'enfants jusqu'à leur 14 ans inclus, réduire les horaires d'accueil pour la ½ journée sans repas de l'après-midi et les porter de 13h à 14h et réduire le délai limite d'une demande d'annulation d'une réservation pour les mercredis et de le porter seulement à 48h. Vote à l'unanimité du nouveau règlement.

8. Voirie – Approbation de la convention d'entretien de la voirie communale avec l'Agglomération d'Agen pour l'année 2023 - Vote à l'unanimité pour approuver en tous ses termes la convention qui fixe les conditions dans lesquelles le service voirie communautaire met à disposition des communes membres, son personnel et les moyens nécessaires à l'entretien de leurs voiries communales.

9. Energie renouvelable – Approbation d'une convention avec la SEM AVERGIES pour la création d'un parc photovoltaïque - La convention de partenariat est établie en vue de la création de la société de projet dédiée au projet à laquelle la commune consentira une promesse de bail dans l'attente de la réalisation par la SEM AVERGIES de l'ensemble des études portant la faisabilité du projet. Vote à la majorité, 14 voix pour et 1 abstention, pour approuver les termes de la convention qui est établie pour une durée de 3 ans.

10. Comptabilité – Mise en place de la nomenclature M 57 à compter du 1er janvier 2024 - Vote à l'unanimité pour les quatre articles liés à la mise en place de la nomenclature M57 pour le Budget principal de la commune.

11. Locations / Demande de remise gracieuse d'un loyer - Vote à l'unanimité pour accorder une remise gracieuse de 3 mois de loyers, soit une remise de 1 155 € à Mme Claire DIEUZAIDE, artisane coiffeuse, en raison de sa grossesse.

12. Patrimoine / achat parcelle cadastrée E n°58 - Achat d'une parcelle ayant appartenu à M. Guy BELLOT pour réserve foncière. Vote à l'unanimité pour acquérir (600 €) et de prendre à la charge de la commune les frais de notaire.

Municipalité dans l'action

Compte-rendu du conseil municipal du 13 novembre 2023

1. Décisions du Maire du 3eme trimestre 2023 - Monsieur le maire rend compte des décisions qu'il a prises au cours du trimestre écoulé.

2. Finances locales / Participation de la commune de Marmont-Pachas aux frais de fonctionnement de l'école – Année scolaire 2022-23 - Vote à l'unanimité pour réclamer une participation à Marmont-Pachas, au titre des frais de fonctionnement de l'école de Moirax, au regard du nombre d'enfants marmont-pachacais ayant fréquenté l'établissement moiracais, et ce avec une année de décalage (année scolaire 2022-23), 9 enfants soit un montant total de 7039 €.

3. Finances locales / Approbation du rapport de la CLECT - Approbation à l'unanimité pour le rapport et ainsi reprendre la méthode d'évaluation des charges d'entretien de la voirie des communes de l'ex Communauté de Commune PAPS.

4. Finances locales / Autorisation d'engagement de dépenses d'investissement en 2024 - Comme chaque année, il est demandé au conseil municipal d'autoriser le Maire, dès le 1er janvier 2024 à procéder en cas de besoin au règlement de dépenses d'investissement nouvelles (c'est-à-dire non prévues au BP 2023), ceci avant le vote du Budget Primitif 2024. Vote à l'unanimité pour.

5. Finances locales / Délibération cadre FCTVA - Cette délibération est à prendre chaque année pour permettre à la collectivité de récupérer la TVA des « petites dépenses » d'investissement (dont le montant est compris entre 200€ et 500€) par le biais du FCTVA (fonds de compensation de la TVA). Rappel du taux en vigueur : 16.404 %.
Vote à l'unanimité pour.

6. Ressources humaines – Instauration du RIFSEEP - Approbation à la majorité pour - 14 voix pour, 1 abstention - la mise en place du nouveau régime indemnitaire au profit des agents de la collectivité. Il tient compte des fonctions des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel.

7. Ressources humaines – Contrat groupe d'assurances statutaire du personnel communal – Adhésion à la démarche du CdG 47 - Le Centre de Gestion CdG 47 propose de négocier une police d'assurance couvrant les risques statutaires du personnel pour une durée de 4 ans à compter du 1er janvier 2025, conformément au code de la commande publique et aux dispositions de l'article 26 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 ainsi que du décret n°86-552 du 14 mars 1986. Vote à l'unanimité pour.

8. CDG 47 - Adhésion à la convention d'accompagnement numérique - CdG 47 demande aux municipalités de résilier la convention précédente et propose une nouvelle convention avec effet au 1er janvier 2024. Désormais, la tarification forfaitaire annuelle sera en partie liée au nombre d'habitants de la commune.
Une indexation annuelle des tarifs à l'indice SYNTEC (coût de la main d'œuvre, essentiellement intellectuelle) sera mise en place et prendra effet à compter de 2025. Vote à l'unanimité pour.

9. Aménagement du bourg – Projet d'installation d'une boulangerie - Ce projet est porté par Madame Myriam POUSSOU, actuellement boulangère dans les Landes. L'installation est, dans un premier temps, envisagée dans le bourg en lieu et place de la maison de Monsieur Jean-Michel LAMARQUE (partie contemporaine), actuellement en vente. Discussion du conseil municipal sur ce projet, sans vote.

10. Aménagement du territoire – Projet d'aménagement d'un lotissement - Ce projet s'implanterait sur le terrain acheté il y a 11 ans à Madame Liliane TARET. Il se situe au lieu-dit « Francoeur » et fait environ 1,2 ha. La SEM 47 a été saisie et a proposé une première esquisse d'aménagement et un plan de financement prévisionnel de l'opération. Discussion du conseil municipal sur ce projet, sans vote.

11. Transition énergétique - débat sur le photovoltaïque - Le ministère de la transition énergétique demande aux collectivités territoriales de faire part de leur connaissance du territoire, ceci afin de lutter contre le dérèglement climatique, garantir la sécurité d'approvisionnement et baisser la facture énergétique des ménages et des entreprises.
Ainsi, afin de favoriser le développement des énergies renouvelables (EnR), les communes sont invitées à prendre leur délibération pour définir les zones d'accélération où elles souhaitent voir des projets s'implanter : Photovoltaïque ou autres types d'EnR.
Moirax va répondre avec le projet photovoltaïque en cours sur la commune entre autoroute et future LGV.

Voie verte et city park inaugurés le 21 octobre

Derniers conseils avant le départ

Le 21 octobre était un grand jour pour l'équipe municipale fière de montrer au public les deux travaux phares de l'année 2023 menés à leur terme.

La voie verte

A 14h15, les moiracais étaient nombreux, rassemblés à l'entrée du village pour célébrer l'inauguration officielle de la voie verte. Ils sont venus avec leurs vélos de ville, vélos de course, des VTT dont des vélos électriques.

Le top départ a été donné par Henri TANDONNET maire de Moirax. Il était accompagné par ses adjoints ainsi qu'une grande partie du Conseil Municipal. Etaient également présents Jean-Jacques MIRANDE représentant la commune du Passage et Paul VO VAN représentant le Conseil Départemental. Les cyclistes mais aussi de courageux randonneurs ont cheminé en direction de la vallée du Brimont.

Cela roule fort sur la voie verte !

Le parcours de trois kilomètres est en partie en site propre et l'autre est en partage avec les automobiles sur le chemin de Pujos, sur lequel la vitesse est désormais limitée à 30 km/h.

A noter l'importante délégation des cyclistes du VCBA qui sont devenus de fervents adeptes de cette nouvelle voie sécurisée.

Depuis son ouverture, on croise quelques cyclistes qui se rendent au travail à vélo et tous les week-ends de nombreux promeneurs à pied ou à vélo et des joggeurs des deux communes se lancent à l'assaut des coteaux. Quoi de plus gratifiant pour les acteurs du projet devenu réalité.

L'aller retour Moirax / Le Passage fût difficile pour certains cyclistes d'un jour qui avaient ressorti leur vieux vélo ! Heureusement une pause boisson les attendait au retour pour reprendre des forces avant la seconde inauguration prévue à 16h.

Le city-park bon pour le service

Une foule tout aussi compacte s'était rassemblée sur le parking du stade pour découvrir un espace de jeu adapté à tous.

Le couper du ruban: le maire, ses adjoints, les représentants du conseil municipal des jeunes et le conseiller départemental.

Pour les touts petits d'abord, la cabane des fées avec son toboggan et deux jeux à ressorts.

Les adultes et surtout les ados disposent d'une aire de jeu sécurisée pour pratiquer basket, hand-ball, football ou volley, voire badminton. L'installation qui a fière allure est bien utilisée par les scolaires et surtout le Centre de Loisirs mais aussi devient un lieu de rassemblement de la jeunesse moiracaise.

A 16h30 Henri TANDONNET coupait le ruban qui officialisait les deux inaugurations.

Municipalité dans l'action

Chantier Citoyen Jeunes : efficacité et bonne humeur

Le dernier **chantier citoyen jeunes** s'est déroulé **du 23 au 26 octobre**. Le groupe était **composé d'habitués** comme Chloé, Clara, Johanna, Lola, Louna, Justin, Louis, Simon mais aussi **de nouveaux** comme Mathilde, Anaël, Vincent. Les deux premiers jours ont été consacrés au **nettoyage de la nouvelle voie verte** permettant à certains de la découvrir. Ils ont **enlevé les feuilles d'automne** tout le long de la piste mais surtout **curé le fossé l**ongeant les bois situés avant la passerelle reliant Moirax au Passage d'Agen. Les pioches, râteaux, pelles, balais ont « chauffé » afin de sortir les enchevêtrements de feuilles, branches, mousses…. le fossé est comme neuf et l'eau va ainsi pouvoir, de nouveau, s'écouler jusqu'au ruisseau. Le mercredi, direction le parc du Prieuré **pour nettoyer le « jardin des fées »** et procéder à quelques plantations. La pluie battante du dernier jour nous a contraint à un travail d'intérieur ! Ainsi répartis par groupes, certains ont **net-**

toyé l'église (toiles d'araignées, boiseries, bancs, sols, cire sur les supports des cierges…) d'autres se sont occupés de **briquer le gite d'étape** et les derniers ont prêté main forte à Moirax Tourisme pour **installer les grilles de l'exposition photos** et aidé Jérôme SCIÉ aux services techniques.

Sur ces quatre jours les encadrants, les adjoints Frédérique DURAND, Philippe GALAN et Catherine TENCHENI, ont constaté avec plaisir que **les onze jeunes** présents **ont travaillé avec sérieux dans une ambiance sympathique** même si, de temps à autres, un petit tour de vis était nécessaire ! Pour récompenser leurs efforts, les **activités** de l'après midi étaient **variées** : du karting, de l'accrobranche, du laser game, du trampoline et une séance d'initiation à la magie dans la salle des moines après laquelle il ne manquait aucun stagiaire !

Pour clôturer ce chantier, les parents étaient invités à la remise des diplômes, en présence du maire, et à partager un goûter.

Les adjoints tiennent à **féliciter les enfants pour leur investissement** et à remercier Jérôme, Sandrine MONTAUBRY pour leur aide logistique ainsi que Pascal MAHIEU et la maman d'Anaël GRÉGOIRE pour le co-voiturage.

La magie agit !

Citoyennades : entre murs et jardins

Octobre, novembre et décembre, les citoyennades sont toujours là entre jardinage dans le village et chantier de maçonnerie.

Les travaux ne manquent pas. L'automne a son lot de corvées de désherbage dans le jardin du cloître et la taille des fruitiers dans le parc. **Côté maçonnerie, une petite équipe motivée** autour de Daniel, Michel et Pascal, garde le cap, mois après mois, et **remonte pierre après pierre, la cabane** destinée à devenir le local des jardiniers du jardin partagé.

En ce mois de décembre les murs sont sur le point d'être achevés. **La charpente et la couverture sont envisagées pour le premier semestre 2024.**

Les jardiniers sont impatients !

Quoi de neuf à l'Espace Culturel ?

L'automne a permis à toute l'équipe de l'Espace Culturel de préparer activement **la foire aux livres**. Elle a trié, rangé, réorganisé tous les dons de livres reçus. Un très important « désherbage » (vous connaissez le terme maintenant) dans le rayon « jeunesse » a été réalisé, après l'apport de livres venant de la Médiathèque Départementale et des dons. Tout ce travail en amont, valait le coup ! Il a permis de pouvoir offrir une diversité d'ouvrages qui ont plu aux acheteurs. La foire a été un succès, puisque malgré la conjoncture actuelle, le résultat des efforts de l'équipe a été récompensé. Une centaine d'euros de plus que l'année dernière, **voilà de quoi rendre le sourire à toutes les bénévoles, avec un beau bénéfice à la clé !**

Deux nouvelles personnes viennent de rejoindre l'équipe :

-**Mireille PUJOL**, retraitée de la fonction publique, conseillère juridique. Très impliquée dans diverses associations, son intérêt pour rejoindre les bénévoles est de diversifier ses activités. Son attrait pour la lecture (notamment les polars) est « un atout pour intégrer le groupe que j'ai pu apprécier lors de ma présence à la foire aux livres ».

-**Latefa OURABAH** la « pongiste » qui avec son équipe, a permis un rangement express de tous les cartons présentés.

Pour finir cette année en beauté, il ne restait plus qu'à actualiser notre espace, ainsi 33 nouveaux livres sont venus garnir les étagères. Venez profiter de ces nouvelles lectures pour passer les prochaines semaines au coin du feu, et vous offrir de grands plaisirs !!

Un remplacement bien assuré au secrétariat de mairie

Karine SIMON a assuré pendant plusieurs semaines le secrétariat de mairie et l'accueil postal en raison de l'arrêt maladie d'Élodie COLLIN.

Ayant une expérience en gestion administrative des dossiers en étude de notaire et du secrétariat, elle a parfaitement assuré avec professionnalisme et toujours avec le sourire, l'accueil du public à la mairie.

Opération DuoDay 2023

La commune s'est associée à l'opération « DuoDay 2023 » en accueillant Florian PONSARD. Le dispositif offre l'opportunité de créer des duos entre professionnels et personnes en situation de handicap au cours d'une journée immersive.

Le 23 novembre dernier correspondait à la journée nationale, elle-même incluse dans la semaine européenne de l'emploi du 20 au 26 novembre 2023.

Florian PONSARD a pu bénéficier du dispositif et a été accueilli pour une journée par Jérôme SCIÉ qui lui a fait découvrir les différentes facettes de l'entretien des espaces verts communaux.

Ayant donné entière satisfaction, **Florian devrait revenir sur la commune en janvier 2024 pour un stage** au service technique.

Municipalité dans l'action

Journée de l'arbre pour les petits et les grands

Les tout-petits participent à la plantation

Depuis longtemps, tous les ans la municipalité de Moirax se fait un devoir de planter des arbres pour les générations futures en misant sur la diversité et l'originalité de certaines essences.
Il était naturel que Moirax s'inscrive dans l'opération **de la Journée de l'Arbre organisée par l'Agglomération d'Agen.**
Pour cette première édition, les moiracais mobilisés ont **planté 52 végétaux** dont **28 essences d'arbres de différentes tailles**. La grande majorité des végétaux provient de dons des élus (Henri TANDONNET et Philippe GALAN) ou de la pépinière municipale alimentée par les végétaux fournis par les élus. L'équipe municipale privilégie la production très locale, du « made in conseil municipal ».

Le vendredi après-midi, deux arbres achetés en pépinière, un poirier chanticleer et un tilleul argenté (Tilia tomentosa) ainsi qu'un érable champêtre (Acer campestris) **ont été plantés dans la cour d'école de la maternelle en présence des enfants ravis et des maitresses.** L'objectif est de créer à terme de l'ombre pour atténuer les ardeurs du soleil.
Pour l'opération, un arbre était offert à chaque commune. C'est un érable de Montpellier (Acer monspessulanum) des pépinières Cave qui a été choisi. Vous pourrez le contempler à l'entrée nord du village au départ de la voie verte.

L'essentiel des plantations s'est déroulé le samedi 25 novembre. L'équipe municipale a donné rendez-vous aux moiracais sur le parking de la salle des fêtes pour un chantier de la Sainte Catherine itinérant !
Autour du city park ont été plantés trois paulownias (tomentosa) et un chêne chevelu (Quercus cerris). Pour le reste profusion d'essences diverses : érables, chênes, cèdres, arbres de Judée...un vrai arboretum. Les plants sont positionnés près de la salle des fêtes ainsi que devant l'entrée principale de l'école. Il faudra patienter quelques années avant de profiter de leur ombre bienfaisante.
Après un pot de l'amitié et une auberge espagnole dans les cuisines de la salle des moines vers 12h30, le chantier s'est déplacé d'abord sur le parking du Brulhois, ensuite le long de la voie verte jusqu'à l'accès au chemin de Pujos. Là aussi la diversité des essences était de mise.
Résultat de l'opération, notre commune est une des plus mobilisées de l'Agglo et sûrement celle qui a le meilleur rapport qualité prix pour toute l'opération. Seuls deux végétaux et 50 piquets ont été achetés !

La pause café des jardiniers

Rendez-vous en janvier 2024 pour planter onze arbres fruitiers pour onze naissances : **c'est l'opération, « un enfant un arbre ».**

Don d'une table de pique-nique pour le parc du Prieuré

La plateforme d'appel de la Poste d'Estillac se séparait d'une vieille table de pique-nique. La municipalité s'est portée candidate pour la récupérer. Un grand merci à la Poste.
Les élus ont pris, illico presto, le fourgon municipal et ont installé ce mobilier en bois à l'entrée dans le parc. Les promeneurs pourront faire une halte champêtre pour, selon leur désir, contempler le chevet de l'église ou bien admirer le panorama donnant sur la vallée de la Garonne.
Elle n'est pas belle la vie...à Moirax ?

Un 11 novembre en musique

Le temps un peu frais de cette cérémonie du 11 novembre n'a pas empêché les moiracais de se rassembler sur la place de l'église.
Pour cette commémoration, la jeunesse était bien représentée avec des enfants de l'école accompagnés par leurs maîtresses, de Mathilde GRÉGOIRE, la Maire du conseil municipal des jeunes, qui était aux côtés du Maire et tenait son rôle très au sérieux. Lecture a été faite du message du Ministre des armées et celle des moiracais « tombés pour défendre notre nation ».

Un public venu nombreux

Ensuite de jeunes musiciens de l'école de musique Anacrouse Amac, accompagnés de leurs professeurs ont invité les participants à chanter l'hymne européen, après avoir écouté la « Marsaillaise » entonnée par Bernadette BOUYSSONNIE et le public. Un bien bel hommage pour que le devoir de mémoire et de transmission perdure et que la liberté ne cesse jamais !
Comme à l'accoutumée, la population était invitée à prolonger ce moment du souvenir autour du verre de l'amitié.

Arbre commémoratif pour Nina

Un cancer a emporté Nina, six ans, une enfant de Haute Garonne. Sa maman Emilie SPATA a décidé de mener une opération en faveur des enfants malades en plantant des arbres commémoratifs dans les communes du Sud-Ouest. Amie de Bernadette BOUISSONNIE ancienne conseillère, elle s'est adressée à notre commune qui a accepté d'offrir un arbre pour soutenir cette émouvante initiative.
Bravant les bourrasques et la pluie, Mme SPATA et son père rejoints par des membres du conseil municipal, ont planté un jeune pacanier (arbre à noix de pécan) sur les bords de la voie verte non loin du cimetière. Du même âge que Nina, il honorera sa mémoire. Si vous prenez le soin de vous arrêter, **vous pourrez scanner un QR-code** (qui surmonte la plaque commémorative) et **vous reliera à un site destiné à faire des dons pour les enfants malades**.

Le dossier du trimestre

Annoncée par l'AGGLO, la révolution des poubelles commence par le recyclage des biodéchets en 2024, pour se préparer au déploiement de la **TEOMI** (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative) d'ici 2026.

La TEOM Incitative se mettra en place en 2026

Basée sur le **principe, « pollueur-payeur »**, ou autrement dit, plus positivement **« moins je jette, mieux je trie, plus je maitrise une partie de ma facture ».**
Cette mesure destinée à mieux financer la collecte et le traitement des déchets, sans augmenter les tarifs, **se mettra progressivement en place en 2026. Il ne s'agit pas d'une collecte au poids mais au nombre de levées.** Seul le volume d'ordures ménagères (OM) collectées (bac noir) fera l'objet d'une prise en compte pour la TEOMI et pas le volume des déchets recyclables (bac à couvercle jaune). **A terme, chaque foyer sera doté d'un bac « pucé » neuf ou bien existant.**
Ceux du bourg se verront remettre un **badge avant l'été 2024 pour accéder aux PAV** (point d'apport volontaire) ordures ménagères et recyclables.

Il en sera de même pour l'accès au récupérateur de biodéchets. **Le badge ne servira, dans un premier temps, que pour ouvrir le PAV et non pour comptabiliser les dépôts !**
En 2026, pour les moiracais ayant des bacs à puces, le passage du camion benne correspondra à une levée, si vous sortez votre poubelle sur l'espace public. **Donc ne laissez pas traîner vos bacs dans la rue inutilement !** Le principe sera identique dans le bourg pour le point d'apport volontaire (PAV), **l'utilisation du badge calculera (en 2026) le nombre de levées.** C'est donc en fonction du nombre de levées que sera calculée la part variable de la TEOMI. Pour les bacs OM la fréquence de ramassage sera alors de 15 jours à la mi 2024.

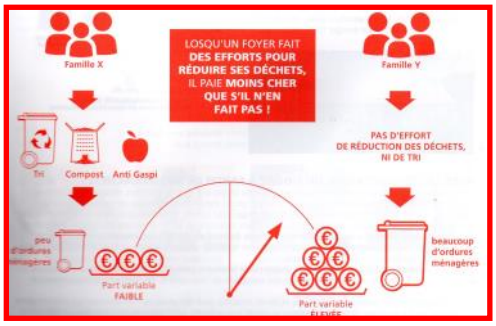

Mais comment limiter le nombre de levées et éviter les mauvaises odeurs dans le bac noir ? La solution : enlever les biodéchets !

Trier les biodéchets à la source dès 2024 !

Les **biodéchets, pour rappel sont des déchets biodégradables alimentaires** (les restes de poissons, de viande...en petites quantités pourront y être assimilés). Ils **représentent 40% de votre bac d'O.M. !**
Les déchets verts concernent les tontes de gazon, feuilles mortes et taille d'arbustes et haies.

Dans le bourg

En ce mois de décembre, la plateforme des PAV, parking du Brulhois, a subi une profonde rénovation. **Les PAV destinés aux ordures ménagères et aux déchets recyclables ont considérablement pris de l'embonpoint !** Ils sont désormais équipés pour s'ouvrir avec un badge (pour le moment non actif).

Lorsqu'ils seront activés dans le premier semestre 2024, ils ne seront accessibles qu'aux riverains habitant le bourg. Par contre les PAV papier et verre resteront ouverts à tous les habitants, comme par le passé. **Un collecteur à biodéchets sera installé sur cet espace** (voir photo ci-dessous). Il sera collecté toutes les semaines et deux fois par semaine en période estivale. Les riverains devant apporter leurs biodéchets avec un bioseau doté d'un sac papier kraft qui leur sera offert à partir du mois de mars.

Pour le reste de la commune, supprimer les biodéchets de son bac, c'est supprimer toute odeur dans des bacs qui ne seront enlevés que tous les 15 jours. Il faudra désormais composter dans son jardin et transformer ces biodéchets en ressource, facteur de vie et de biodiversité. Un composteur et bioseau sera offert à chaque ménage.
Que vont devenir les biodéchets ? Ceux collectés dans les PAV des bourgs serviront à **alimenter des usines de méthanisation (biogaz) et ceux des composteurs nourriront vos plantes.**

La révolution des poubelles

Distribution de composteurs à Moirax les 12 et 13 février

Le déploiement du tri à la source des biodéchets démarrera par la **distribution des composteurs et bioseaux aux habitants résidant hors du bourg, disposant d'un jardin.** Une équipe dotée d'une semi-remorque avec les composteurs et d'une camionnette vous remettra le composteur et bioseau contre justificatif de domicile et vous expliquera la technique du compostage.

Cette équipe sera présente les **lundi 12 et mardi 13 février 2024 de 9h à 17h sur le parking de la salle des Fêtes à Moirax.**

Les composteurs bois ou plastique recyclé sont en kits et tiendront aisément dans votre coffre auto !

Une communication spécifique et nominative sera distribuée aux administrés concernés par le compostage à domicile.

Une distribution permanente se fera également au Centre Technique de l'Agglomération d'Agen (950, avenue Georges Guignard à BOÉ) de 9h à 17h du lundi au vendredi et de 9h à 13h le samedi du 22 janvier au 16 mars 2024. A partir du 18 mars 2024, elle se fera sur RDV.

Changer nos habitudes : biodéchets et déchets verts

Trier à la source va demander un peu d'organisation dans votre cuisine en mettant vos restes de repas dans un **bioseau** (qui sera fourni au printemps). **Si vous compostez, dans votre jardin,** mettez un grillage fin sur le sol de votre composteur pour éviter que des rongeurs ne s'y installent et fermez bien le bac ! Pour supprimer d'éventuelles odeurs pensez à alterner biodéchets et déchets bruns (feuilles mortes... ou broyat).

Pour les déchets verts importants et ou occasionnels plusieurs solutions :

-**apport direct en déchèterie** de 10h à 18h sauf dimanche et jours fériés.

-**broyage gratuit à domicile, deux fois l'an, sur RDV du 21 mars au 21 juin ou du 21 sept au 21 déc.** Pour un volume de 1 à 10 m^3.

- location de benne de 6 à 30 m^3 s'adresser au Centre Technique de l'Agglo : ***0 800 77 00 47***

Opération collecte de sapin de Noël en janvier 2024

La municipalité participe à l'opération de récupération et de valorisation de déchets verts occasionnés par les fêtes de fin d'année. Pour éviter les dépôts sauvages, le brûlage (brûlage de déchets verts qui est interdit) ou encore le déplacement en déchèterie qui est bien sûr plus vertueux, il est proposé à ceux qui n'ont pas le moyen de broyer ce déchet vert de déposer les sapins en lieu dédié.

La mairie s'en chargera à la faveur du broyage d'autres déchets du service espaces verts. **Il suffira de déposer les sapins au fond du parking du Rempart dans un espace délimité par un ruban de rubalise** (blanc et rouge) sans pots ou sans blanchiment artificiel ou autre décoration ainsi que sans emballage plastique.

L'Agglo viendra broyer début février, le broyat ira protéger les plantations récemment réalisées par la mairie.

En attendant profitez bien de votre sapin de Noël !

Calendrier de collecte 2024

Rien ne change au 1er janvier 2024. Vous pourrez télécharger les agendas sur le site de l'Agglo d'Agen. Pour les moiracais non connectés, il y aura toujours la possibilité de passer à la mairie. Lorsque le ramassage des OM passera à une fréquence de 15 jours, **un nouveau calendrier sera publié d'ici mi 2024.**

Chronique clunisienne : objectif UNESCO

Mathieu Di Papet et 47 FM à Moirax

Mercredi 18 octobre, Mathieu Di Papet était dans notre village dans le cadre de son émission en direct « Di Papet en vadrouille ». Il a questionné Philippe GALAN, l'adjoint chargé du cadre de vie et environnement ainsi qu'Eveline GARCIA. Dans les 5 mn diffusées sur 47 FM, le principe est de répondre à une série de questions à la faveur d'une déambulation dans le village.

Ce fut l'occasion de parler d'histoire, celle de la sauveté de Moirax, et bien sûr de la candidature à l'Unesco mais aussi des réalisations récentes comme celles de la voie verte et du City Park. Vous pouvez encore retrouver le podcast de l'émission sur 47 FM ***https://www.47fm.net/di-papet-en-vadrouille-du-18-10-2023***

Vente de vins du Brulhois au salon des vins et bières de Cluny

Le samedi 28 octobre dernier s'est tenu à Cluny, la **2ème édition du Salon des vins et bières de Cluny, du Clunisois et du réseau clunisien** aux Écuries de Saint-Hugues**.** Notre comité territorial, sous la houlette de **Jean-Paul CABIAC, a fait parler de la candidature de Moirax à l'occasion d'une vente de charité** organisée au Théâtre Les Arts de Cluny, sous le marteau de Maître De Baecque, commissaire-priseur. A cet effet, le comité local a convaincu la cave du Brulhois et son directeur, d'expédier **des vins du Brulhois pour soutenir notre candidature.** Des photos de notre site, des sites du comité territorial et un petit commentaire ont été diffusés avant la mise aux enchères du lot du Brulhois. Lors des enchères, il y avait vingt-cinq lots.

Cluny et les sites clunisiens au Sénat

Le 24 novembre dernier, les partenaires de la candidature, réunis par le président de la Fédération Européenne des Sites Clunisiens (FESC), également député de Saône-et-Loire Rémy REBEYROTTE, ont été reçus au Sénat. Ils ont été accueillis au Palais du Luxembourg, à Paris, par la sénatrice de l'Indre Nadine BELLUROT. C'est une étape de plus franchie pour le bureau politique de la FESC pour inscrire le réseau de 202 sites sur la liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO dont Moirax fait partie.

Le comité territorial Nouvelle-Aquitaine et Occitanie dont fait également partie le comité local de Moirax, entend développer ces liens politiques auprès des sénateurs des départements, en particulier en Lot et Garonne, Tarn et Garonne et Gers. **Une réunion du comité territorial est fixée au 2 février prochain afin de définir les actions à mener en 2024.**

Le comité politique de la FESC créé en 2023 s'est donné pour objectif **l'obtention du classement UNESCO à l'horizon 2027-2028.**

Regard sur un site partenaire du comité territorial : Layrac

L'église St-Martin de Layrac datant du XIIème siècle, et son Prieuré du XVIIIe siècle, situé sur l'ancien prieuré fondé en 1064, constituent un site clunisien remarquable. Ce site est **candidat au classement UNESCO.**

L'église Saint-Martin fut consacrée par le Pape Urbain II en 1096 qui était venu prêcher la première croisade, son portail date du XIIe siècle, et ses peintures du XVIIIe siècle. La coupole de l'église est d'origine byzantine, et **la mosaïque de l'abside représente un épisode biblique** : Samson terrassant le lion. Cette mosaïque fera l'objet d'une **conférence le 12 janvier à 20h30 au foyer des campagnes par le layracais Jean-Luc MORENO** qui est guide conférencier et membre du comité territorial.

Municipalité dans l'action

Election du Conseil Municipal des enfants

La fierté des jeunes élus !

Les jeunes moiracais ont **accompli leur devoir de citoyen** au travers de **l'élection du conseil municipal des enfants** qui s'est déroulée dans la salle des moines le 27 novembre. Accompagnés de leurs maîtresses, ils sont venus voter tour à tour. En amont, les jeunes candidats avaient fait leur campagne électorale à l'école en présentant et exposant leurs professions de foi. A la suite du dépouillement, auquel les élèves de Mme FERRAND ont participé, les adjointes Frédérique DURAND et Catherine TENCHENI, ont annoncé les résultats. **Les élus de CE2 sont Clémence AUDUREAU, Katell COLLIN et Alban LAMOTHE.**

Le 8 décembre, le nouveau conseil municipal composé des trois CM2 (**Henri CHEVALLEY** succédant à Albane partie de l'école, Bastien GARCIA, Théo LE BORGNE), des trois CM1 (Hermine BRULE, Séléna DUPRAT, Augustin POTTIER) et des trois nouveaux élus cités précédemment, a élu son Maire. **Théo LE BORGNE a remporté le scrutin.** Après les félicitations à Théo et les encouragements aux autres, Henri TANDONNET, accompagné de Frédéric HUCK qui a expliqué aux enfants son rôle au sein de la mairie, lui a **remis solennellement son écharpe tricolore.**

Dès le mercredi suivant, ils se sont mis au travail ! En venant à la mairie, les services de l'agglo d'Agen finissaient d'installer les nouveaux containers, les adjointes en ont profité pour que les enfants échangent avec eux sur la collecte des déchets. Puis dans la salle du conseil, Mmes DURAND et TENCHENI ont offert leur sacoche de travail aux nouveaux élus et remis des diplômes à tous. Divers points ont ensuite été abordés : discussion sur leurs professions de foi faites avec sérieux, lecture du règlement intérieur du CME, rôle qu'ils doivent avoir auprès de leurs camarades, élus ou non, projets. Avec application, Augustin POTTIER était le secrétaire de séance.

Félicitations à tous les enfants et merci aux enseignantes pour leur soutien.

Fini les courants d'air au Prieuré !

Les nouvelles menuiseries du Prieuré ont été posées par la SARL Agencements M. MARTINEZ, artisan menuisier à Layrac, pour un montant de **soixante sept mille huit cent quatre vingt quatre euros.** Ces travaux ont été **subventionnés à 80% par des fonds européens FEDER.**

La pose de l'ensemble des menuiseries est terminée. Il reste quelques finitions de maçonnerie en cours. On peut souligner la bonne qualité des menuiseries et le **travail exemplaire fourni par M. MARTINEZ** : le prix fixe et définitif, les délais respectés et la propreté du chantier.

Les associations hébergées dans ces locaux constatent l'amélioration significative du confort thermique.

Sur le plan esthétique, **les volets à persiennes donnent une belle harmonie aux bâtiments** de l'ancien monastère clunisien. Dans un souci d'unité, la famille DURAND a décidé de prendre en charge financièrement la rénovation de ses volets avec le même artisan sur sa partie privée.

Vue des nouvelles persiennes

Le permis est précieux !

Le 23 novembre, Moirax accueillait l'association **AGIR$_{abcd}$** pour une **réunion d'information sur le code de la route.** Cet évènement était **à l'initiative de l'association Activ'Mouv47**, que nous connaissons déjà pour les randonnées clunisiennes qu'elle a coorganisées avec le comité local de la candidature à l'UNESCO, sur notre commune. L'**A**ssociation **G**énérale des **I**ntervenants **R**etraités est reconnue d'utilité publique depuis 1990. Ses **a**ctions de **b**énévoles pour la **c**oopération et le **d**éveloppement se répartissent sur quatre thématiques :

- savoir fondamentaux,
- santé - lien social,
- insertion - emploi,
- mobilité - déplacement.

C'est dans le cadre de ce dernier thème que **M. Francis TAROZZI, responsable départemental AGIR$_{abcd}$ basé à Nérac, et Mme Anne TASSEL de l'antenne d'Agen ont animé cette réunion.** Dès l'entrée dans la salle, un questionnaire sur des panneaux routiers et leur signification était soumis aux participants moiracais et aux membres de Activ'Mouv47 venus en nombre. Après un **petit mot de bienvenue de sa présidente Christiane ROUSSILLE,** la séance de révision était ouverte. Nos deux animateurs ont mis l'accent - après avoir constaté un nombre important d'erreurs au test préliminaire - sur la forme des panneaux et leur signification : triangle - danger, rond - ordre, carré - informer, rectangulaire (ou forme de flèche) - guider.

Puis ils se sont appliqués à expliquer chaque panneau avec des mises en situation, par exemple comment aborder un giratoire, quand allumer les feux de détresse ou antibrouillard, comment réagir en cas d'accident ou d'incident sur la route .

Après une courte pose, c'était l'examen du code de la route ! **Trente diapositives sur lesquelles il fallait cocher les bonnes réponses, seulement trois fautes étaient admises pour réussir** (l'examen officiel comporte quarante diapositives avec cinq fautes maximum).

Au final, **personne dans l'assemblée n'a réussi le test** (bien qu'au moins une personne n'est fait que quatre fautes). M. TAROZZI a rassuré tout le monde en expliquant que ce résultat reflétait celui de la plupart des séances qu'il dispense, et qu'il n'y a pas que les séniors qui « oublient quelques significations ou interprètent différemment le code officiel ». En fin de séance un dépliant « Mémo Code » a été remis à chaque participant, fort utile pour s'y référer de temps en temps.

Merci à AGIR$_{abcd}$ et à Activ'Mouv47 pour cette information profitable à tous pour conserver la Mobilité et l'Autonomie !

Course VTT à Moirax : terrain privilégié des vététistes

Le VCBA en ce dernier dimanche d'octobre a, une nouvelle fois, organisé une **manche du championnat départemental 47 sur les terres moiracaises.**

Le soleil étant de la partie, les spectateurs sont venus en nombre pour encourager les quelques **cent vingt cinq compétiteurs.**

C'est sur un circuit technique que les catégories, filles comme garçons, se sont succédées.

Au niveau des résultats, de belles performances réalisées y compris chez les moiracais : Tom PÉRÉ 1er et les BOULAY, père 15^{éme} et fils 13ème.

Au niveau de l'organisation l'équipe du VCBA, Claude BERJAUD son président et tous les bénévoles, a orchestré cette journée de manière parfaite.

Pour compléter ce dimanche sportif et convivial, l'APE a assuré la partie boissons et restauration rendant ainsi service au VCBA tout en récoltant des fonds pour financer des sorties scolaires des enfants de l'école.

L'après midi s'est clôturé par la remise des récompenses, les remerciements à la commune et aux employés municipaux pour le soutien logistique ainsi qu'aux propriétaires qui permettent aux sportifs de passer sur leurs parcelles à savoir les familles DURAND et GRÉGOIRE.

Quizz musical organisé par l'école de Moirax

L'animation assurée par Mme ZANARDO

Quand les notes jaillissent de l'école, cela donne une soirée musicale conviviale, sympathique où le sourire est au rendez-vous. Une soixantaine de personnes étaient réunies à la salle des fêtes pour s'affronter autour de thèmes musicaux divers, il y en avait pour tous les goûts. **Sous la houlette de Mme BOULAY et de toutes les enseignantes,** les nombreuses questions se sont enchainées, et une ambiance survoltée allait crescendo. Même les élus ont voulu être là, heureusement que Philippe GALAN a relevé le défi pour éviter le zéro pointé à la table de la municipalité, il aurait fallu une moyenne intégrant l'âge des participants pour que cette table fasse la différence ! Les premiers « **la Team Asta** » joyeuse table de jeunes, les seconds les « Pas Prévu » et enfin les « Tarots Mexicains » remettront leurs trophées en jeu l'an prochain, la table des élus ayant prévu du renfort avec les petits enfants !

Évènement artistique de l'automne : l'expo photos

Nouvelle exposition, nouveau thème ! Pour 2023 celui choisi était **« l'heure bleue, l'heure dorée, irisescence ».** Sur ce week-end de fin octobre, ce sont **plus de deux cents visiteurs** qui sont venus regarder et voter pour cinq photos parmi les quatre vingt douze exposées. Parmi ces photographes amateurs **les moiracais se sont distingués :** la présidente de Moirax Tourisme, Irène RODIONOFF, prenant la première place, Jacques CAZOR la troisième et Marie-Claude BARBE la cinquième. L'invité d'honneur était Pascal LEFÈVRE qui était heureux d'expliquer ses photos, souvent prises au coucher du soleil, qu'il a faites lors de voyages. Pour clôturer cette exposition mais également **la saison culturelle qui a été très riche** cette année, un pot de l'amitié était offert par Moirax Tourisme. Sa présidente peut être fière de cette saison et félicitée pour son implication, merci également aux membres de l'association qui œuvrent pour cette réussite.

Les lauréats autour de l'invité d'honneur

Mariette SEMELIN en conférence le 27 janvier

L'art baroque dans les églises du Lot et Garonne : l'œuvre des TOURNIÉ sculpteurs sur bois, **c'est le troisième livre que publie notre historienne locale Mariette SEMELIN.**
Le livre paraitra début janvier et sera proposé à la vente à la mairie de Moirax. Elle a rassemblé une documentation et des photos sur les mobiliers religieux de Moirax , Mas d'Agenais, Casseneuil et Lauzun datant du XVII^{e} et XVIII^{e} siècles.
Vous pourrez découvrir l'art baroque à l'occasion d'une **vidéo-conférence qui se tiendra à la salle des moines le samedi 27 janvier à 10h.** Elle dédicacera, à cette occasion son nouvel ouvrage.

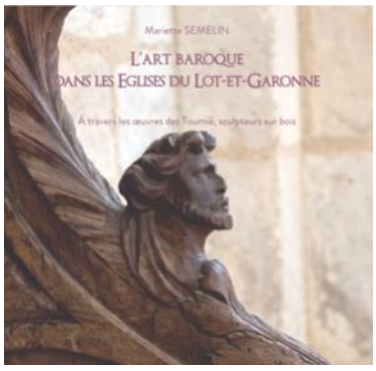

Jazz et gastronomie au service de la cancérologie

Le 1er décembre, le maintenant traditionnel dîner-concert « Jazz'tronomie », avait lieu dans la salle des fêtes. Cette soirée, organisée par **le Lions Club Agen Val de Garonne,** a permis aux convives de déguster un repas gastronomique concocté par **Benjamin TOURSEL et son équipe** tout en écoutant des airs de jazz de Rémi DUGUÉ et son groupe. Les bénéfices sont reversés au Comité de Cancérologie du Lot et Garonne.

Fêtes et Loisirs : le sens de la fête !

Un repas aux couleurs de l'automne

Un menu alléchant attendait environ 155 personnes, pour déguster tout ce que l'automne apporte en fruits et légumes. Une cuisine familiale que l'équipe de l'association Fêtes et Loisirs a su une fois de plus, nous faire découvrir pour **un prix modique de 12€** (avec vin et café). La soirée a été ponctuée par des sketches hilarants préparés par Fabienne et Stéphane, deux nouvelles recrues très actives de l'association. Un DJ moiracais qui a animé jusqu'au bout de la nuit cette soirée réussie. Une belle soirée que l'on ai-merait bien

refaire ! Ainsi Fêtes et Loisirs propose déjà le **prochain rendez-vous : samedi 16 mars pour la Saint Patrick**, avec une fois n'est pas coutume, un orchestre que certains ont déjà entendu à Moirax : les Gascon's five. Alors à vos agendas !

La décoration de Noël du village...c'est Fêtes et Loisirs !

Au cours de la citoyennade du 2 décembre, des moiracais ont prêté main forte aux troupes de Fêtes et Loisirs, afin d'assurer la décoration du village. Un camion nacelle, des échelles ont permis de poser illuminations et guirlandes aux entrées de la Grand'rue, sur les façades de la mairie et de l'église ainsi que sur le mur bordant le jardin du cloître, sans oublier la décoration du sapin de Noël qui trône sur la place de l'église. **Un village prêt pour les fêtes de fin d'année.**

Intense mobilisation pour la décoration du sapin et de l'église

Un nouveau marché de Noël pour Moirax Céramique

Le premier week-end de décembre était l'occasion pour **la nouvelle équipe de Moirax Céramique** d'installer son **traditionnel marché de Noël** dans la salle des associations. Occasion également pour les membres de l'association d'exposer leurs réalisations et de les proposer à la vente sous l'œil bienveillant de leur professeur Hans GEIGER.
D'autres exposants complétaient ce marché : Patrick LHOMME et toutes ses inventions bois, Samuel PERRET et ses sculptures en métal ainsi que Maggy BLANCHARD avec sa fille pour la poterie. L'esprit de Noël était bien présent : bonne humeur, partage entre exposants et visiteurs venus nombreux, sans oublier **le traditionnel vin chaud fait maison qui a fait l'unanimité !**

Moirax Tourisme : Concerts d'automne

Accords et Âmes

En l'église Notre Dame deux concerts ont comblé les mélomanes. **L'ensemble vocal « Accords et Âmes » accompagné du quatuor Cyrano**, dirigé par le chef de chœur David et trois solistes, dont la voix divine d'un jeune contre alto a subjugué chaque personne présente. L'auditoire a été ravi par une belle version du Requiem de Mozart.

Issu du groupe polyphonique « Barbara Fortuna » créé par les deux chanteurs, **Jean-Philippe GUISSANI et Maxime MERLANDI aujourd'hui « duo Fiuminale »** sont revenus pour offrir un magnifique concert qui a permis au public de voyager sur leur île de beauté, à travers des hommages, des chants traditionnels et des compositions personnelles avec deux voix exceptionnelles qui s'accordent et se complètent. Ils ont promis de revenir à Moirax. Enfin, à la salle des fêtes de Moirax **le Newport Swing Band**, composé de Barbara SAVA, chant, Yannis CONSTANS, guitare, David PIZZUTO, violon et Vincent HEMERY, contrebasse, a transporté les spectateurs dans une atmosphère qui rappelait les salles de bals des années 30.

La saison musicale de Moirax reprendra au mois de juin 2024 !

Fiuminale

Newport Swing Band

APE : un dernier trimestre dynamique

Divers évènements ont rythmé les activités de l'APE. La vente de chocolats et de sapins. **Les marchés : celui d'automne** permettant d'acheter les chrysanthèmes et autres fleurs mais aussi des légumes et des plants. Le 14 et 15 décembre **celui de Noël** permettant de faire des emplettes de fin d'année en achetant les objets réalisés par les enfants de l'école. L'ambiance y était festive autour d'un bon chocolat chaud accompagné de crêpes ou gâteaux.

Chocolat chaud offert aux visiteurs du marché de Noël

Une participation active lors de la course de VTT (cf article), l'organisation d'un loto dans la salle des fêtes et, cette année, une innovation : la **soirée d'Halloween** qui a ravi petits et grands et animé le village, les habitants jouant le jeu du « un bonbon ou un sort ». Autant d'actions qui contribuent au financement des activités des enfants de l'école. **Bravo aux membres du bureau de l'APE et aux bénévoles**.

L'association des terrasses du prieuré vient de naître

Le 15 décembre, les propriétaires du lotissement des terrasses du prieuré se sont réunis à la mairie en présence du maire et d'adjoints et de M Jean-Marie TOVO le lotisseur. Ils ont procédé à **l'élection d'un bureau** qui sera chargé d'administrer le lotissement, de créer de la convivialité dans le quartier.

Ce sont des dames qui ont été élues : **Anaïs SAGNET la Présidente, Annabelle MURIEL la Trésorière et Carine VALORGE la secrétaire.**

Infos diverses

Une station de mesure des températures

Depuis le milieu de l'été, certains auront peut-être repéré un appareil installé sur un lampadaire du village situé sur la voie de César. Il s'agit d'un **capteur de mesure de température et de différents composants atmosphériques.** Avec le réchauffement climatique dont nous commençons à vraiment ressentir les effets, il est important pour l'Agglo et les communes d'identifier les ilots de chaleur (anomalie thermique : différence de température observée entre les milieux urbanisés et les zones rurales environnantes). **L'effet d'îlot de chaleur urbain est surtout marqué la nuit lors des minima de températures.** L'Agglomération d'Agen a décidé d'installer au minimum un capteur par commune. Ils sont alimentés de façon autonome grâce à des cellules photovoltaïques.
L'Agglomération d'Agen sera accompagnée d'un cabinet expert dans le domaine de la qualité de l'air afin que les données soient traitées, analysées et que des préconisations soient émises afin d'améliorer les résultats.
Toutes ces analyses seront progressivement mises à disposition du public sur le site web de l'Agglomération d'Agen dès la création d'une page dédiée, la publication sera faite un mois après le relevé de données. Il s'agit d'un outil utile pour optimiser de futurs aménagements urbains.

Les jeunes et la Défense nationale

A partir de 16 ans, tout jeune doit se faire recenser à la mairie ou sur le site internet https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R2054.
L'attestation du recensement lui sera par la suite demandé pour passer le bac ou tout autre examen, et pour le permis de conduire.
A partir de 16 ans il est également possible de faire :
-une **Période Militaire (ou stage) de 5 jours** pendant les vacances scolaires pour la découverte des métiers de la Défense.
-de devenir « **réserviste** ».
La **Journée Défense Citoyenne** est quant à elle obligatoire.
Pour toute information s'adresser au CIRFA, 339 rue du maréchal Juin à AGEN.
Tél. 05.53.77.15.71

Téléthon : un air de Provence à la bourse toutes collections !

Le week-end du **7 et 8 octobre** s'est tenue, dans la salle des fêtes, **une nouvelle bourse toutes collections.**
C'est dans **le cadre du téléthon que Delphine et Jean-Rémy BOVEL, épaulés de Jean-Marie PAIRAULT,** ont une nouvelle fois mis toutes leurs forces pour organiser cette manifestation. Durant deux jours, se sont **plus de cinquante exposants, venus de toute la région Nouvelle Aquitaine,** qui ont eu plaisir à faire découvrir avec passion leurs collections, à échanger ou à vendre leurs objets aux visiteurs. Ainsi des collections de voitures miniatures, de fèves, de capsules, de disques, d'affiches anciennes….ont permis à des objets de passer d'une main à l'autre et de continuer leur « vie ». Sur l'estrade, une **magnifique collection de santons de Provence,** vêtus de leurs plus beaux habits, attirait l'œil des spécialistes comme des curieux.
Les organisateurs restent motivés pour **continuer à collecter des fonds au profit du Téléthon.**

La coiffeuse revient !

Heureux évènement à l'atelier de Claire. La coiffeuse Claire DIEUZAIDE est comblée **par la venue au monde de « son jeune roi Arthur » le 15 Octobre dernier** « un véritable amour » qui fait la joie de son papa et de sa maman. Arthur un bon gaillard de 3.480 kg ! Après avoir passé les fêtes en famille, Claire va retrouver ses ciseaux et son agréable salon puisqu'elle **va reprendre son activité à partir du 9 janvier 2024.**

La parole aux élus

L'opposition

L'agglo d'Agen est en train de revoir son **schéma de cohérence territoriale** (SCOT) qui doit s'adapter aux **critères de la loi ZAN** (Loi zéro artificialisation nette pour répondre à l'enjeu d'économie des sols et de végétalisation).
En 2031, **l'étalement urbain** doit être **diminué de moitié** selon cette loi ZAN. Elle fixe aussi une règle pour 2050 avec **l'arrêt total de construire** sur les **espaces naturels et agricoles**. Cet **objectif** est - il **atteignable** ?
Les Maires doivent retravailler leur **PLU** (plan local d'urbanisme), sachant que sur la période entre 2014 à 2021 notre agglo a diminué de 30% la surface des terres agricoles artificialisées.
Cette **loi** est **injuste** envers les **communes rurales** qui auront du mal à se développer par **manque de foncier** pour un **projet de logements neufs**, avec comme **seules alternatives** la revitalisation des bourgs et la réhabilitation des bâtiments abandonnés.
Encore **une nouvelle loi de l'Etat sans concertation avec les Maires** qui sont pourtant les seuls à connaitre la **réalité du terrain**.

· Dans l'optique d'**accueillir** un **service de plus** pour la **commune**, un **projet d'installation** d'une **boulangerie** était à l'ordre du jour du conseil municipal (13.11.2023). Cela résulte de l'intérêt pour s'installer à Moirax d'une boulangère actuellement salariée dans les Landes. Pour cette **opération**, une **étude** d'un **coût de 700€** sur la **faisabilité technique et financière** vient d'être **demandée** par la **Mairie** à un architecte avant d'un engagement concret.
Elle concerne **l'acquisition d'un immeuble** mis en vente, ainsi que sa **restauration**. Les **équipements professionnels** resteraient à la charge de l'artisan.
Nous souhaitons **l'aboutissement de cette opportunité** pour **l'attractivité** de notre **commune**.

· La **SEM** (Société d'économie mixte) a été saisie et a proposé une **1ère esquisse d'aménagement** sur un **projet communal de lotissement au lieu-dit « Francoeur » sur 1,2 hectare** acheté en 2012 (120 000€). Elle a découpé **ce terrain** en **13 lots** variant entre **700m² à un peu plus de 800m²**. D'autres propositions sont à l'étude sur d'autres alternatives et bailleurs sociaux.
Les opérations lourdes avec l'implantation des réseaux d'assainissement et la voirie engendrent un coût important, … Aucune décision définitive n'est actée. **Nous pensons** que la **commune doit rester le maître d'œuvre pour cette opération**, en collaboration avec les services de l'agglo.

Joyeuses fêtes à toutes et à tous.

Prenez soin de vous,
Vos élus : **BARBIERO Daniel et CHEZAL Stéphane**

La majorité

La solidarité, vaste programme !
Mon mandat de 1ere adjointe est fortement orienté dans cette thématique. Je m'emploie, avec l'aide de l'équipe municipale, du personnel et de bénévoles moiracais à cultiver cette valeur.
J'organise, deux fois l'an, la **collecte de vêtements pour l'AFDAS** (aide aux familles nécessiteuses) qui vient les récupérer à la mairie. Rappelons que notre département est un des plus pauvres de France !
Au niveau de la **cantine scolaire**, les dépenses (achat de nourriture, frais de personnel, coût de l'énergie...) ne sont pas couvertes par les sommes demandées aux parents. Par solidarité, un **barème est établi en fonction de leurs revenus et le surplus est à la charge de la mairie, donc de tous les moiracais**.
Voilà deux ans qu'**une famille ukrainienne** a rejoint Moirax, fuyant la guerre. Elle a en premier lieu été **hébergée par Mme GALAND**, hélas décédée, **puis pendant un an par M. et Mme MICHOT.** Qu'ils soient chaleureusement remerciés. J'ai pu obtenir un logement Habitalys à Foulayronnes pour Olga, Sacha et Sophie. Ne possédant aucun mobilier, **les moiracais se sont montrés généreux.** Très reconnaissants, ils participent régulièrement aux citoyennades qui constituent une autre forme de solidarité.
En tant qu'élue, j'ai **participé à l'élaboration du Plan Communal de Sauvegarde.** Obligatoire, il est mis en place par la mairie pour prévenir et aider les habitants en cas de catastrophe naturelle ou sanitaire. Lors de la période aigüe de la Covid 19, j'ai coordonné la distribution de masques confectionnés par des moiracais et aidé les anciens à prendre des RDV pour les vaccins.
Nous avons recensé des personnes vulnérables « âgées » ou seules. Si d'autres personnes, faisant l'objet de pathologies « lourdes » ont besoin de notre intervention, elles ne doivent pas hésiter à se signaler.
Depuis ce début de mandat, **nous avons secouru des personnes en détresse financière ou sociale** avec par exemple l'aide à l'achat d'un véhicule pour se rendre au travail (avec accord du conseil municipal).
Dernièrement, le 21 juin 2023 suite à la « tempête », des élus sont intervenus auprès de moiracais, notamment dans le quartier de Gros Félix où l'électricité a été coupée pendant plusieurs jours. Nous sommes allés voir ce dont les personnes avaient besoin.
Je suis intervenue auprès de personnes seules, isolées, pour prendre et recharger le téléphone portable, seul lien avec l'extérieur, avant que les chemins soient débarrassés des branches ou arbres tombés.
Une autre de mes missions, voir les personnes âgées seules pour les aider dans des démarches administratives avec les assistantes sociales ou les infirmières de Moirax et conduire le cas échéant des habitants à Agen auprès des administrations.
C'est une activité très prenante mais passionnante.

Bonnes fêtes de fin d'année et bonne santé à tous.
Catherine TENCHENI 1ere adjointe

AGENDA moiracais de l'hiver 2024

Décembre

Joyeux Noël à tous !

Dimanche 24 **Messe de Noël**. Église Notre Dame **à 21h.**

Janvier

Samedi 13 **Citoyennade** de 8h30 à 12h. Rendez-vous dans le parc du Prieuré. Renseignements 06 84 07 40 24

Samedi 13 **Opération « Un Enfant Un Arbre »** de 10h à 12h. Rendez-vous dans le parc du Prieuré. Renseignements 06 84 07 40 24

Vendredi 19 **Les vœux du Maire.** Bilan de l'année écoulée et projets 2024. Salle des fêtes à 19h.

Samedi 27 janvier **Vidéo-conférence de Mariette SEMELIN.** Salle des Moines à 10h. Entrée gratuite.

Février

Samedi 3 **Citoyennade** de 8h30 à 12h. Rendez-vous dans le parc du Prieuré. Renseignements 06 84 07 40 24

lundi 12 et mardi 13 **Distribution de composteurs de 9h à 17h** sur le parking de la salle des fêtes à Moirax.

Samedi 24 **Atelier Calligraphie** de 10h à 16h30 sur réservation à l'Espace Culturel. Participation de 15€.

Mars

Samedi 9 **Citoyennade** de 8h30 à 12h. Rendez-vous dans le parc du Prieuré. Renseignements 06 84 07 40 24

Samedi 16 **Fête Saint Patrick avec les Gascon's Five.** Organisée par Fêtes et Loisirs. Repas et soirée festifs. Salle des fêtes à 19h30.

Bulletin version papier et numérique *www.moirax.com*

Directeur de publication : Henri TANDONNET **Comité de rédaction** : Frédérique DURAND, Philippe GALAN, Pascal MAHIEU, Patricia MONTEIL.

Périodicité trimestrielle : tirage à **540 exemplaires papier** et expédié en **format numérique** PDF à **50 personnes.** Le comité de rédaction assure l'intégralité de la conception du bulletin municipal. La distribution est assurée par les élus de la majorité et les services techniques.

Crédits photos pour ce numéro : L'équipe de rédaction + Sylvie GALAN + Mariette SEMELIN + Philippe RODIONOFF + Emilie SPATA + Caroline TANDONNET + Lyliane MENESPLIER

Associations et particuliers : Envoyez vos informations à la rédaction via le courriel à *mairie@moirax.fr* ou téléphone mairie : 05.53.87.03.69